TECHNICIEN DE GÉNIE ÉCOLOGIQUE

GESTION DES ESPACES NATURELS

ORGANISER DES CHANTIERS POUR RESTAURER LA NATURE

Le technicien de génie écologique prépare et suit des travaux qui restaurent les milieux naturels : cours d'eau, zones humides, prairies ou haies. Sur le terrain, il veille à la qualité des interventions et au respect des objectifs écologiques.

01 Ses missions

- Repérer les besoins du site et préparer les interventions.
- Organiser les moyens, le matériel et le calendrier des travaux.
- Suivre des chantiers : mares, haies, berges, zones humides.
- Contrôler la sécurité et limiter les impacts sur la faune et la flore.
- Observer les résultats et rédiger des comptes rendus.

02 Où exercer ?

- Entreprises spécialisées en génie écologique.
- Collectivités et syndicats de rivière.
- Conservatoires, associations et gestionnaires de sites.
- Parcs naturels et réserves naturelles.

03 Qualités essentielles

- Bonnes connaissances des milieux et des espèces.
- Organisation, autonomie et sens pratique.
- Travail en équipe et communication sur chantier.
- Lecture de plans, mesures et suivi de travaux.
- Vigilance en matière de sécurité et de réglementation.

04 Accès au métier

- Recrutement possible après un BTSA GPN.
- Expérience de chantier très appréciée.
- Permis B fréquemment demandé.
- Habilitations ou CACES selon les engins et travaux ; pas de concours général obligatoire.

05 Se former à Valrance

- BTSA GPN : diagnostic des milieux, génie écologique, conduite et suivi de chantier.
- Bac Pro GMNF : première étape vers le BTSA, ou accès aux postes d'ouvrier de génie écologique.
- L'alternance développe les gestes et réflexes de terrain.

06 Évoluer ensuite

- Chef d'équipe ou responsable de chantier avec l'expérience.
- Spécialisation en restauration de rivières ou zones humides.
- Licence professionnelle en gestion des milieux naturels.
- Évoluer vers la conduite de travaux.

07 À SAVOIR

Ce métier associe terrain, préparation et suivi technique. Contrairement à l'ouvrier de génie écologique, qui réalise principalement les travaux, le technicien contribue aussi à leur organisation et à leur contrôle. Selon la taille de l'employeur, il peut participer directement aux interventions.